



*PROJET « APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA REDUCTION DES RISQUES
DE CATASTROPHES DANS LES COMMUNES DE AIN DRAHEM ET TATAOUINE*



TERMES DE REFERENCE

***RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'AMELIORATION ET LA FINALISATION DES PLANS DE
SAUVEGARDE COMMUNAUX DE AIN DRAHEM ET TATAOUINE***

Juin 2019



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

La combinaison des aléas naturels fréquents et des vulnérabilités, multiplie le risque de causer de lourdes pertes aux populations, aux infrastructures, à l'économie et aux moyens de subsistance. Cette combinaison justifie la nécessité croissante et urgente pour intervenir au niveau des villes les plus exposées de manière à développer des systèmes durables minimisant les impacts de catastrophes.

Suivant les orientations du cadre de Sendai et celui de l'agenda pour le développement durable de 2030, et répondant aux priorités nationales et locales, un projet intitulé « Appui au renforcement des capacités locales pour la réduction des risques de catastrophes dans les communes d'Ain Drahem et Tataouine » financé par la Commission européenne (DG ECHO) est mis en oeuvre. Le projet a pour objectif de rendre les communautés locales urbaines dans les municipalités de Ain Drahem et Tataouine plus résilientes aux impacts des risques de catastrophes à travers le renforcement des capacités des institutions locales et l'ancrage de la culture du risque. Ce projet vise ainsi le renforcement des capacités locales en dotant les deux municipalités d'outils de planification et d'aide à la décision en lien avec la réduction des risques de catastrophes, dans un contexte évolutif de décentralisation et en préparation aux nouvelles attributions des municipalités inscrites dans le cadre du nouveau code des collectivités locales.

C'est dans ce cadre que les municipalités de Ain Drahem et de Tataouine ont bénéficié d'un appui technique pour développer leurs plans communaux de sauvegarde (PCS) dans le but de mieux prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise. Les PCS élaborés ont été adoptés et approuvés par les deux conseils municipaux.

En préparation à leur édition et leur diffusion, le PNUD recrute un consultant pour l'« amélioration et la finalisation des plans de sauvegarde des communes de Ain Drahem et Tataouine » afin d'harmoniser les deux publications et les rendre plus accessibles au grand public.

Présentation des zones d'intervention

La commune de Ain Drahem est une zone particulièrement exposée aux risques de catastrophes (inondations, tempêtes de neige, glissement etc..). Sa vulnérabilité est fortement accentuée par un faible niveau de développement économique et un manque de moyens en termes d'infrastructures, équipements et capacités techniques en matière de prévention et de réponse aux catastrophes. Cette région a connu plusieurs perturbations climatiques qui ont engendrées des catastrophes naturelles impactant gravement la population et les infrastructures de la commune (épisodes neigeux de janvier 2004 et février 1998, 2004, 2006 et 2012, les feux de forêts en 2016, etc....).

La commune de Tataouine est une zone également exposée aux risques de catastrophes (inondations et crues des oueds, glissement de terrain, érosion hydrique, canicules et sécheresse, mobilité humaine provenant de la Lybie, orages et tempêtes de vents de sables, épidémies,



invasion de criquets migrateurs, etc..). La densité démographique et la présence humaine ainsi que la plupart de l'infrastructure importante se concentre dans la zone urbaine de la municipalité, ce qui représente en cas de crise ou catastrophe, un facteur additionnel à la vulnérabilité socio-économique de la ville. Les routes à Tataouine sont impactées par l'érosion du sol et la ville connaît des difficultés quant à la gestion des inondations compliquée par un faible taux de raccordement au réseau d'assainissement.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

1- Objectifs de la mission :

La mission a pour objectif de vérifier le contenu des deux plans communaux de sauvegarde et d'améliorer leur rédaction, de procéder le cas échéant, aux rectifications et compléments nécessaires afin d'harmoniser les deux publications et d'améliorer leurs contenus et les rendre plus accessibles au grand public.

2- Résultats attendus :

Le consultant chargé de l'accomplissement de la présente mission devra fournir en fin de sa mission les livrables suivants en langue française :

- Un rapport rendant compte des résultats des contacts avec les partenaires impliqués, et présentant et justifiant les modifications, améliorations et compléments introduits à chacun des PCS ainsi que les deux PCS vérifiés, rectifiés et améliorés en **une version provisoire**. Ce premier rendu sera sur papier en deux (02) exemplaires et sur support numérique.
- Le rapport rendant compte des résultats des contacts avec les partenaires impliqués, et présentant et justifiant les modifications, améliorations et compléments introduits à chacun des PCS ainsi que les deux PCS vérifiés, rectifiés et améliorés en **version définitive**. Ce deuxième rendu sera sur papier en deux (02) exemplaires et sur support numérique (sous des applications couramment utilisées).
- Dans un délai ne dépassant pas les deux mois après l'achèvement de cette partie de la mission, le consultant aura à vérifier les documents à éditer, à assurer leur qualité et à donner le bon à tirer au prestataire qui sera chargé de l'édition des deux PCS.

NB :

- Il y aura lors de la réunion de démarrage de la mission, une discussion concernant ces différentes étapes et la confirmation du chronogramme de mise en œuvre. Le choix se fera en concertation avec les partenaires.
- Le PV de la réunion de démarrage fera partie intégrante du contrat.



3- Orientations méthodologiques :

Phase 1 :

Au cours de la première phase de la mission, le consultant prendra connaissance des données liées à chacune des deux municipalités de Ain Drahem et Tataouine au moyen de rencontres avec les partenaires ayant participé au développement des deux PCS (services municipaux, représentation locale de l'Office National de la Protection Civile, le groupe local de Réduction des Risques de Catastrophes et l'équipe du projet RRC au PNUD).

Il procédera ensuite à la vérification du contenu des deux PCS, à l'amélioration de leur rédaction et le cas échéant, aux rectifications et compléments nécessaires afin d'harmoniser leur édition et rendre leurs contenus plus accessibles au grand public.

Un déplacement pour chacune des communes est à prévoir pour la rencontre des partenaires locaux.

Phase 2 :

Au cours d'une deuxième phase de la mission, et dans un délai ne dépassant pas les deux mois après l'achèvement de la première phase de la mission, le consultant aura à vérifier les documents préparés à l'édition par un prestataire que le PNUD désignera pour l'édition des deux PCS, à assurer leur qualité et à donner l'avis de bon à tirer.

III. APPROCHE D'INTERVENTION :

Le consultant sera supervisé directement par le chargé du projet « Appui au renforcement des capacités pour la réduction de risques de catastrophes dans les communes de Ain Drahem et Tataouine » qui sera aidé dans sa mission par les coordinateurs régionaux du projet à Ain Drahem et Tataouine et par les experts de l'équipe du portefeuille climat, environnement, énergie et réduction des risques de catastrophes au PNUD tout au long de la mission. Les points focaux RRC aux municipalités de Ain Drahem et Tataouine coordonneront et suivront la mission du côté des partenaires locaux.

IV. DUREE DE LA MISSION, LIVRABLES, ECHEANCIER ET CONDITIONS DE PAYEMENT :

La durée prévue de la mission s'étalera sur une période maximale de 03 mois pour 13 hommes jours de travail effectif. Cette période inclut le temps d'approbation des livrables par les partenaires et le PNUD.

Les livrables à soumettre, l'échéancier de soumission et les termes de paiement sont indiqués dans le tableau ci-après :



Livrables	Échéancier	Condition de soumission des livrables	Condition de paiement
Livrable 1 : Note méthodologique de la mission détaillée avec le planning/ chronogramme final approuvé après la réunion de démarrage	03 jours après la réunion de démarrage	Livrable à soumettre en format numérique par email.	10 % à l'approbation du livrable 1
Livrable 2 : Un rapport rendant compte des résultats des contacts avec les partenaires impliqués, et présentant et justifiant les modifications, améliorations et compléments introduits à chacun des PCS ainsi que les deux PCS vérifiés, rectifiés et améliorés en une version provisoire.	Trois (03) semaines après la réunion de démarrage	Livrable à soumettre sur papier en deux (02) exemplaires et sur support numérique + Présentation Power Point pour les besoins de l'atelier de présentation du rapport (en français & en arabe)	70 % à l'approbation du livrable 2
Le rapport rendant compte des résultats des contacts avec les partenaires impliqués, et présentant et justifiant les modifications, améliorations et compléments introduits à chacun des PCS ainsi que les deux PCS vérifiés, rectifiés et améliorés en version définitive.	Une (01) semaine après la réception des commentaires sur le draft du rapport de première phase et de son résumé	Livrable à soumettre sur papier en deux (02) exemplaires et sur support numérique (sous des applications couramment utilisées). + Présentation Power Point du rapport final (en français & en arabe)	
Vérification des documents à éditer, à assurance de leur qualité et à émission d'un avis de bon à tirer au prestataire qui sera chargé de l'édition des deux PCS.	Une semaine à partir de la notification de la version à éditer		20 % après l'accomplissement de la tâche.

NB :

- Une réunion de démarrage sera organisée avec le consultant, après la signature du contrat et permettra de discuter et confirmer le chronogramme de mise en œuvre de la mission. Le PV de la réunion de démarrage fera partie intégrante du contrat. Lors de cette réunion, le consultant recevra la



documentation disponible au PNUD pouvant l'aider à entamer la mission.

- La prestation du consultant comportera la modération et l'animation des ateliers et des réunions tels que :
 - o Deux (02) ateliers de présentation de la méthodologie et le planning de la mission pour les acteurs locaux et nationaux qui se tiendront une à Ain Drahem et une à Tataouine.
 - o Des réunions bilatérales et des ateliers de consultation, de concertation avec les acteurs et partenaires à l'échelle locale et nationale ;
 - o Deux (02) ateliers de validation et de restitution des rendus et livrables de la première phase de la mission, une à Ain Drahem et une à Tataouine ;
- Tous les livrables sus indiqués devront être soumis en langue française.
- Des déplacements sur terrain ainsi que des réunions avec les comités de suivi de la mission à Ain Drahem et à Tataouine devront être prévues par le consultant pour chaque étape clé du travail. Le consultant aura à effectuer au minimum les déplacements suivants :

Etapes	Nombre de déplacements	Durées en nombre de jours
Ateliers de validation de la méthodologie + rencontres bilatérales avec les partenaires	02 (01 à Ain Drahem et 01 à Tataouine)	02 jours (01 jour à Ain Drahem et 01 jour à Tataouine)
Ateliers de validation des PCS améliorés	02 (01 à Ain Drahem et 01 à Tataouine)	02 jours (01 à Ain Drahem et 01 à Tataouine)
Totaux	04	04 jours

- Le PNUD, avec ses partenaires, peut demander des réunions de suivi de la mission à Tunis en plus des réunions/ateliers de discussion des livrables à Ain Drahem et Tataouine.
- Le PNUD prendra en charge l'organisation et les frais afférents à l'organisation des ateliers de concertation.

Le PNUD ne prendra pas en charge les frais de transport ni d'hébergement pour le consultant. Ces frais doivent figurer dans l'offre financière du consultant avec le détail nécessaire.

V. COMPETENCES ET PROFIL REQUIS :

Il s'agit de recruter un consultant ayant une expérience dans la planification, l'organisation et la gestion des situations d'urgence.

Le consultant doit répondre au profil suivant :

- Un diplôme universitaire bac + 4 (maîtrise ou équivalent) lié à l'une des disciplines pertinentes au profil recherché et à la présente mission.
- Expérience professionnelle de 7 ans dans les thématiques liés à la planification, l'organisation et la gestion des situations d'urgence ;
- Justifiant de 3 références dans des travaux relatifs à l'élaboration et/ou la mise à jour de plans de gestion des situations d'urgence ou de secours, de plans d'intervention, etc... et démontrant une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des



- documents de qualité) ;
- Justifier de 03 références dans des exercices de modération et de concertation avec les acteurs de différents secteurs et institutions.

Une expérience de travail avec le PNUD et/ou une autre agence des nations unies et/ou agence de développement sera un atout ;

Compétences nécessaires au consultant pour un bon déroulement de la mission

Compétences organisationnelles :

- Faire preuve d'intégrité en incarnant les valeurs et l'éthique des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Faire preuve de sensibilité multiculturelle et savoir s'adapter au changement ;
- Faire preuve d'équité.

Compétences fonctionnelles

- Connaissance des problèmes de développement ;
- Être capable de conduire un plaidoyer et de donner des conseils.
- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans des environnements complexes ;

VI. CONDITIONS DE SOUMISSION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES :

A. Contenu de l'offre:

Les consultants ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature devrait comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

a) Offre technique :

- Un CV mis à jour signé par le consultant incluant les expériences/références dans les domaines pertinents à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique ne dépassant pas trois (03) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;
- Le chronogramme d'exécution de la mission.
- Deux (02) rapports ou notes conceptuelles au moins élaborés par le consultant en langue française.

Résumé des formulaires d'évaluation de la soumission technique	Points maximum
Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution	30
Expert	70
TOTAL	100

b) Offre financière : elle doit être détaillée selon le tableau suivant :



Eléments	Nombre d'home-jours	Prix U HT en TND	Total des honoraires pour l'ensemble de la mission (HT)
Honoraire de l'homme-jour de l'expert	13		
Frais de déplacements Forfait/ déplacement	04		
Total des honoraires pour l'ensemble de la mission (HT) en TND			

B. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au mieux disant sur la base de la grille de notation et en tenant compte de la pondération sur les notes technique et financière respectivement de 70 % et 30 %.

a). L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Evaluation de la soumission technique		Points max
Formulaire 1		
Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution		
2.1	Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche à accomplir ?	03
2.2	La soumission est-elle fondée sur une étude du contexte de la mission, et ces données ont-elles été utilisées de manière appropriée dans le cadre de la préparation de la soumission ?	06
2.3	Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini, détaillé et correspond-il aux TDR ?	15
2.4	La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ? <ul style="list-style-type: none">• Présentation : 02• Planification :02• Cohérence : 02	06
TOTAL		30



L'Expert (60 points)

Critères Techniques	Points max 60
<p>Un diplôme universitaire bac + 4 (maitrise ou équivalent) lié à l'une des disciplines pertinentes au profil recherché et à la présente mission :</p> <ul style="list-style-type: none">• Moins de bac + 40 point• Bac + 403 point• Bac + 5 et plus 05 points	5
<p>Expérience professionnelle dans les thématiques liés à la planification, l'organisation et la gestion des situations d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none">• Inférieur à 7 ans 0 point• Entre 7 et 10 ans 15 points• Plus de 10 ans20 points	25
<p>Références dans des travaux relatifs à l'élaboration et/ou la mise à jour de plans de gestion des situations d'urgence ou de secours, de plans d'intervention, etc... avec une capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Inférieur à 3 références0 point• Entre 3 et 5 références15 points• 06 références et plus20 points	25
<p>Références dans des travaux relatifs aux exercices de modération et de concertation avec les acteurs de différents secteurs et institutions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Inférieur à 3 références0 point• Entre 3 et 5 références07 points• 06 références et plus10 points	10
<p>Références de travail avec le PNUD et/ou une autre agence des nations unies et/ou agence de développement</p> <ul style="list-style-type: none">• 0 références0 points• 01 référence3 points• 2 références et plus.....5 points	5
Total note technique de l'Expert	70



b) Evaluation des Offres financières:

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique avec un minimum de 70/100 points seront considérées pour l'évaluation financière.

Il est demandé au consultant de fournir son offre financière globale pour l'ensemble de la mission.

C. ATTRIBUTION :

La Proposition financière la moins-disante (Fm) reçoit un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres offres sont établis de la manière suivante : $Sf = 100 \times Fm/F$, Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins-disante et F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont respectivement 70 % et 30 %.

Le score technique (St) est calculé comme suit :

$$St = Nm + Nt$$

Nm : étant la note attribuée pour la méthodologie proposée, approche et plan d'exécution (sur 40);

Nt : étant la note technique attribuée à l'expert (sur 60) ;

La note finale S (correspondra au score technique et financier combiné) est calculée comme suit :

$$S = St \times 70 \% + Sf \times 30 \%$$

A l'issue de l'analyse, les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de valeur en fonction de la note finale obtenue. Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné (S) le plus élevé sera retenu pour l'exécution de la mission.